

RAPPORT DU MAIRE 2015

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal de la Province de Québec, il me fait plaisir de vous soumettre les informations sur la situation financière de la municipalité d'Aumond.

- 1.1 Un extrait des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 produit par la firme Langevin Grondin, cpa ;
- 1.2 Les réalisations pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ;
- 1.3 Les orientations générales du budget de l'an 2016 ;

États financiers au 31 décembre 2014

La firme Langevin Grondin CPA Inc., a effectué la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014. Pour cet exercice, les finances de la municipalité reflètent un surplus de **25 714.00 \$ plus un surplus affecté de 2 585.00 \$ pour un total de 28 299.00 \$.**

Réalisations pour l'exercice 2015

Au cours de l'année, plusieurs projets ont été réalisés :

- Recommandation d'un montant de 30 000.00 \$ de la Ministre à même le budget discrétionnaire pour l'amélioration du Chemin Émard ;
- Maintien du service 9-1-1 ;
- Subvention d'aide à la création d'emploi avec un (1) programme « Emplois d'été Canada 2015 » ;
- Maintien du service de la vidange des boues septiques ;
- Maintien du service de la récupération et de la cueillette des gros objets ;
- Plus de livres pour la bibliothèque municipale ;
- Maintien du taux de taxes ;
- Amélioration du site du Moulin des pères ;

Pendant l'année 2015, le conseil a apporté des améliorations au niveau de ses voies d'accès pour maintenir une qualité de vie sécuritaire.

Attribution des contrats 2015

En 2015, les contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été octroyés par la municipalité sont :

Les Entreprises Bourget	pour un montant de 371 684.23 \$, taxes incluses.
Construction Edelweiss Inc.	pour un montant de 27 930.00 \$, taxes incluses.
Construction Edelweiss Inc.	pour un montant de 61 890.00 \$, taxes incluses.

Quote-part

Sûreté du Québec	62 306.00 \$
Quote-part M.R.C.	78 916.00 \$

Orientations générales du budget 2016

Tel que stipulé à l'article 954 du Code municipal, le conseil a entrepris l'élaboration du budget 2016.

- L'exercice 2016 sera la deuxième année du rôle triennal d'évaluation de la municipalité.
- La valeur imposable totale des immeubles inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité pour l'année 2016 est de l'ordre de **79 253 600 \$.**

Afin de poursuivre dans la lancée de l'année 2015, nous conservons pour l'année 2016, la priorité d'investissement dans nos infrastructures du réseau routier.

Dans le cadre de leur mandat, les élus seront appelés à s'impliquer dans divers comités municipaux tel que la Voirie, la Sécurité publique, CCU, Environnement, Ressources humaines, Aéroport, etc...

Selon les informations financières que nous possédons, nous devrions pour l'année 2015, terminer l'année avec un léger surplus.

Pour la prochaine année, le conseil fera tout en son pouvoir pour maintenir le taux de la taxe à son plus bas niveau et réduire le taux d'intérêts. Je m'engage à travailler fortement pour obtenir auprès des différents paliers gouvernementaux les aides financières nécessaires à la réalisation de nos projets.

Le Traitement des élus 2016 :

Maire	Rémunération de base	12 240.00 \$
	Allocation de dépenses	<u>6 120.00 \$</u>
	Total :	18 360.00 \$
Les conseillers (ères)	Rémunération de base	4 080.00 \$
	Allocation de dépenses	<u>2 040.00 \$</u>
	Total :	6 120.00 \$
Maire suppléant	Rémunération de base	5 100.00 \$
	Allocation de dépenses	<u>2 550.00 \$</u>
	Total :	7 650.00 \$

Conclusion

En conclusion, je désire remercier tous les membres du conseil qui ont soutenu leur Maire au cours de l'année 2015, leurs collaborations dans toutes les décisions qui ont été prises. Mes remerciements vont aussi à tout le personnel de près ou de loin pour leur travail assidu et leur dévouement.

Également un **GROS MERCI** à tous les bénévoles qui s'impliquent au sein de notre communauté année après année. L'implication des citoyens qui fait d'Aumond un endroit où il fait bon vivre.

Pour terminer, je souhaite que le conseil, pour l'année 2016 continue à travailler en harmonie afin de donner à chaque citoyen ce dont il est en droit de recevoir.

Veuillez prendre note que les prévisions budgétaires pour l'année 2016 seront adoptées lors d'une séance extraordinaire le **16 décembre 2015 à 19h00** au Centre communautaire et culturel d'Aumond.

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier les contribuables pour leur soutien, et nous espérons pouvoir réaliser de grandes choses pour notre belle municipalité. Je désire réitérer ma confiance envers le personnel municipal pour leur précieuse collaboration.

Au nom des membres du conseil, du personnel municipal et en mon nom personnel, je tiens à vous souhaiter un Joyeux Noël, une heureuse période des Fêtes et une bonne année 2016 !

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ
DU 23 DÉCEMBRE 2015 À MIDI JUSQU'AU 3 JANVIER 2016 INCLUSIVEMENT**

Denis Charron
Maire